

Les emballages

Les boîtes de conserve et de boisson, les aérosols



Les bouteilles et flacons en plastique



Les boîtes et emballages en carton les briques alimentaires



Boîte de conserve sales

Barquettes

Pots de yaourts et de crème

Polystyrène

Film et sacs plastiques

Faut-il laver les emballages à recycler ?
NON, il suffit simplement de bien les vider et de les égoutter !

Les papiers, journaux, magazines, enveloppes et revues



Papiers salis

Couches, essuie-tout
Mouchoirs sales

Films plastiques

Peut-on faire des liasses avec les papiers et les ficeler ?
NON, les papiers doivent être déposés en vrac !

Les pots, bocaux et bouteilles en verre



Pot de fleur

Miroir

Vaisselle, faïence

Bouchons, capsules

Ampoules

Pourquoi ne dépose-t-on dans les conteneurs que les pots, bocaux, bouteilles en verre ?
Parce que les autres déchets en verre (miroirs, vitres, ampoules ...) sont constitués de verre de natures différentes

Pour vos autres déchets

LES ENCOMBRANTS

(matelas, électroménagers, téléviseurs, mobilier...)

➤ Les communes de la Communauté de Haute Provence procèdent au RAMASSAGE des encombrants qui ne peuvent être transportés en voiture.

Aubenas-les-Alpes / Montjustin / St Martin-les-Eaux / Villemus : à la demande en Mairie.
Cereste : le 1^{er} mardi de chaque mois. Inscription : 04.92.79.00.15
Dauphin : le 1^{er} mardi de chaque mois. Inscription : 04.92.79.58.18
Mane : le 1^{er} mercredi de chaque mois. Inscription : 04.92.75.04.13
St Michel l'Observatoire : le 1^{er} mercredi de chaque mois. Inscription : 04.92.76.60.04

➤ Dans les déchetteries.

LES DÉCHETS VERTS

(Végétaux, gazon, feuilles, branches d'arbre...)

➤ Dans les déchetteries.

LES MÉDICAMENTS

(Emballages, médicaments périmés...)

➤ Adressez vous à votre pharmacien

LES VÊTEMENTS

➤ Vous pouvez remettre vos vêtements dont vous n'avez plus usage à l'Association du Secours Catholique à MANE ou à FORCALQUIER.

➤ Dans les déchetteries

LES GRAVATS

(gravats de maçonnerie, terre cuite, carrelage, palette, poutre, placo plâtre, laine de verre, plastique, carton, fenêtre...)

➤ Ils peuvent être déposés, triés, à Forcalquier à l'entreprise DENIER. Tel : 04.92.75.26.14

LES FERRAILLES, CARTONS

➤ Ils peuvent être déposés dans les déchetteries

LES PILES

➤ Elles peuvent être déposées dans certains commerces (supermarchés...)

LES CONSOMMABLES D'IMPRIMANTES

➤ Ils peuvent être déposés dans les mairies de CERESTE, DAUPHIN, MANE, ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

DÉCHETTERIES

➤ DÉCHETTERIE DE DAUPHIN

Route du Stade
04 300 DAUPHIN - Tel: 04.92.79.58.18

Horaires : - du 1/10 au 31/03 du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- du 1/04 au 30/09 du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

➤ DÉCHETTERIE DE ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

Route de St Michel l'Observatoire
04 300 ST MICHEL L'OBSERVATOIRE
Tel : 04.92.76.60.04

Horaires : lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9 h à 11 h 30

